



# DEGRE 3 TOURISME EQUESTRE

## REGLEMENT

Applicable au 15 Septembre 2010

I-	Objectifs du dispositif fédéral des Degrés.....	2
II-	Préambule .....	2
III-	Épreuves de l'examen.....	2
1.	Test 1: Travail à pied.....	2
a)	Compétences évaluées : .....	2
b)	Déroulement : .....	2
a)	Évaluation.....	3
2.	Test 2 : Évaluation d'un cheval inconnu.....	3
a)	Compétence évaluée : .....	3
b)	- Déroulement.....	3
c)	Évaluation.....	3
3.	Test 3 : Parcours en terrain varié.....	3
a)	Compétences évaluées : .....	3
b)	Déroulement.....	3
c)	Évaluation.....	3
d)	Obtention par des résultats en compétition de TREC .....	3
4.	Test 4: Travail d'un cheval monté avec cheval de main.....	4
a)	Compétence évaluée .....	4
b)	Déroulement.....	4
c)	Évaluation.....	4
5.	Test 5 : Parcours d'orientation et de régularité .....	4
a)	Compétence évaluée .....	4
b)	Évaluation.....	4
c)	Obtention par des résultats en compétition de TREC .....	4
IV-	Session d'examen .....	4
V-	- Inscription .....	4
VI-	Jury .....	5
VII-	Validation .....	5
a)	Validation de tests en situation d'examen .....	5
b)	Validation de tests par la prise en compte de résultats en compétition : .....	5
VIII-	Tableau récapitulatif des résultats en compétition permettant d'obtenir un ou des tests .....	5
IX-	Conditions générales, tenue, harnachements .....	6
X-	- Résultats des tests, attribution du Degré 3 Tourisme Equestre .....	6
XI-	Annexe 1 : Grille d'évaluation test 1 : Travail en longe.....	7
XII-	Annexe 2 : Grille d'évaluation test 1 : Travail aux longues rênes .....	8
XIII-	Annexe 3 : Grille d'évaluation test 2 : cheval inconnu.....	9
XIV-	Annexe 4 : Tests 3 et 4 – PTV et cheval de main .....	10

## I- Objectifs du dispositif fédéral des Degrés

- ▶ Harmoniser l'évaluation des acquis par des références nationales homogènes sur tout le territoire français.
- ▶ Proposer aux cavaliers des objectifs d'évaluation de leurs acquis dans le cadre de sessions organisées par les CRE et dont le jury est présidé et harmonisé par un cadre technique d'état.
- ▶ Offrir un projet d'approfondissement de leurs connaissances et compétences à des cavaliers motivés par la validation formelle de leurs acquis.
- ▶ Valoriser et valider des compétences en rapport direct avec l'autonomie pour le Degré 1, plus transversales d'homme de cheval pour le Degré 2 (équitation et tourisme équestre), de maîtrise des fondamentaux techniques des disciplines sportives olympiques pour le Degré 3 Équitation et de celles en lien avec le tourisme et la pratique de pleine nature pour le Degré 3 Tourisme Equestre.
- ▶ Proposer une filière d'examen validant des compétences étendues utiles pour les futurs propriétaires et les futurs professionnels.
- ▶ Mettre en place des Degrés fédéraux correspondants au niveau d'entrée et de sortie des tests de pratique équestre des diplômes d'état et prenant en compte les résultats sportifs.

## II- Préambule

Le Degré 3 Tourisme équestre valide chez un cavalier les compétences lui permettant de conduire et d'expliquer un travail aux longues rênes ou à la longe, d'utiliser rationnellement un cheval dans le cadre d'activités de tourisme équestre, de maîtriser l'orientation et la régularité des allures en extérieur ainsi que d'évaluer un cheval au travers de son modèle, de ses aptitudes, de son comportement et de son dressage pour des activités d'équitation d'extérieur.

Il se compose de 5 tests :

1. Test de travail à pied
2. Test d'évaluation d'un cheval inconnu
3. Test technique sur un parcours en terrain varié - PTV
4. Test avec un cheval de main
5. Test d'orientation et de régularité sur un POR

Les tests 3 et 5 peuvent être obtenus par équivalence de résultats en compétition de TREC.

Le Degré 3 Tourisme Equestre donne par équivalence l'UC 9 du BPJEPS Tourisme Equestre – Arrêté du 30 juillet 2010 portant modification de l'arrêté du décembre 2008 fixant les équivalences entre les différentes certifications et le BPJEPS Activités Équestres.

## III- Épreuves de l'examen

### 1. Test 1: Travail à pied

#### a) Compétences évaluées :

Être capable de présenter une séance de travail à pied à la longe ou aux longues rênes et d'expliquer son travail.

#### b) Déroulement :

Le candidat tire au sort le type de travail qu'il doit présenter. Le lieu d'évolution type terrain de PTV clos comporte des barres au sol, des déclivités, contre haut, contre bas, passage d'eau, petits obstacles fixes type tronc etc.... Le candidat vient avec son propre matériel, en tenue de cavalier, gants obligatoires. Une aide est mise à la disposition du candidat par l'organisateur pour installer les barres si besoin.

Durée : 20 minutes :

- ▶ 15 mn de travail devant le jury dont 10 mn de travail effectif et 5 mn supplémentaires pour amener le cheval et sortir du terrain, permettre au cheval et au candidat de s'approprier les lieux. Pendant cette période, le candidat est observé par le jury.
- ▶ 5 mn d'entretien.

Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat. Durant la présentation devant le jury, le candidat travaille le cheval ou le poney aux trois allures en incluant :

- ❖ Pour le travail à la longe :
  - au moins un changement de main
  - modification du diamètre du cercle
  - préparation et franchissement d'un ou de plusieurs obstacles naturels
  - déplacement du cercle
  - des transitions et des arrêts

❖ Pour le travail aux longues rênes : une partie de travail sur le cercle et une partie de travail derrière le cheval incluant :

- changements de main avec au moins une serpentine
- déplacement du cercle, enchaînement cercle ligne droite
- modification du diamètre du cercle
- transitions

c) Évaluation :

Le candidat est évalué sur sa prestation et son analyse en utilisant la grille d'évaluation réglementaire - annexe 1 pour le travail à la longe, annexe 2 pour le travail aux longues rênes.

Résultat : Acquis / non acquis.

## **2. Test 2 : Évaluation d'un cheval inconnu**

### **a) Compétences évaluées :**

Être capable d'effectuer une évaluation du modèle des aptitudes du dressage et du comportement d'un cheval pour un usage d'équitation d'extérieur ou de tourisme équestre.

### **b) Déroulement :**

Durée 40 minutes :

- 10 minutes pour prendre contact au box préparer le cheval et l'amener sur le terrain
- 20 minutes : pour la partie montée devant le jury
- 10 minutes entretien avec le jury

Le candidat prépare, en présence du jury, un cheval « inconnu » tiré au sort dont on lui a présenté le livret, il l'amène au terrain type terrain de PTV, et le travaille monté librement en utilisant s'il le souhaite le matériel mis à sa disposition (barres à terre, 1 obstacles fanionés hauteur maximum 1 mètre, déclivités, contre haut et contre bas, tronc 50 cm, passage d'eau, cartes sous plastiques etc ...) Les candidats peuvent être jusqu'à 5 en même temps sur cette phase pratique.

Le candidat évalue le modèle, les aptitudes et le dressage du cheval et le situe dans le cadre d'une utilisation en équitation d'extérieur ou de tourisme équestre.

A la suite de cette phase le candidat s'entretient avec le jury, décrit le cheval, caractérise son fonctionnement, son comportement et son dressage. Dans le cas d'une évaluation collective de la partie montée, les entretiens seront passés individuellement et successivement ; les candidats doivent rester isolés dans l'attente de leur entretien.

### **c) Évaluation :**

L'épreuve est évaluée en utilisant la grille d'évaluation réglementaire - annexe 3

Résultat : Acquis / Non Acquis

## **3. Test 3 : Parcours en terrain varié**

### **a) Compétences évaluées :**

Être capable de présenter une maîtrise des fondamentaux technique de l'équitation d'extérieur et de tourisme équestre en présentant un parcours en terrain varié sur des difficultés naturelles ou simulées telles que celles rencontrées en randonnée ou en extérieur.

### **b) Déroulement :**

Le cavalier présente individuellement un parcours en terrain varié correspondant aux difficultés proposées dans un PTV de TREC de niveau Amateur Elite. Parcours type utilisé aussi pour l'UC 1.3 de l'ATE.

Lorsqu'un candidat se présente sur ce test il peut être évalué sur le test 4 en présentant seulement la partie du parcours prévue avec un cheval de main.

### **c) Évaluation :**

Le candidat est évalué sur un parcours conforme en utilisant la grille d'évaluation réglementaire - annexe 4

Résultat : Acquis / Non Acquis.

### **d) Obtention par des résultats en compétition de TREC :**

Deux résultats de 75 % ou plus obtenus sur le PTV des épreuves ci-dessous permettent d'obtenir par équivalence le test de PTV du Degré 3 Tourisme Equestre.

- ▶ Épreuves de TREC Niveau Amateur Elite ou supérieur
- Ou
- ▶ Épreuve spéciale PTV de TREC Niveau Amateur Elite

#### 4. Test 4: Travail d'un cheval monté avec cheval de main

##### a) Compétences évaluées :

Être capable de présenter monté un parcours imposé avec un cheval de main bâti ou non.

##### b) Déroulement :

Cette épreuve est évaluée dans le cadre du parcours proposé aux candidats présentant le test 3 en situation d'examen. Les candidats validant le PTV, test 2 par équivalence de résultats en compétition doivent se présenter uniquement à ce test en effectuant la partie avec cheval de main du parcours.

Normes techniques du test 4 :

- Conduite au pas sur plus de 50 mètres avec l'épaule du cheval à la hauteur de la jambe du cavalier.
- Plan ascendant et plan descendant de 30 ° minimum
- Passage de gué.
- Slalom de 5 piquets au trot à intervalle de 8 mètres
- Arrêt dans un cercle de 3 mètres
- Descente du cheval avec immobilité.

##### e) Évaluation :

Le candidat est évalué en utilisant la grille d'évaluation réglementaire - Annexe 4.

Résultats : Acquis / Non Acquis

#### 5. Test 5 : Parcours d'orientation et de régularité

##### a) Compétences évaluées :

Être capable de présenter une maîtrise de la topographie, de l'orientation, de la vitesse de déplacement en équitation d'extérieur en effectuant un parcours d'orientation et de régularité de TREC.

##### b) Évaluation :

Ce test se valide uniquement par la prise en compte de résultats obtenus en compétition de TREC.

##### c) Obtention par des résultats en compétition de TREC :

Pour obtenir son test 5 - POR - par équivalence de résultats en compétition le cavalier doit avoir obtenu :

- ▶ 2 classements dans le premier quart dans une épreuve spéciale POR de niveau Amateur Elite organisée conjointement à un TREC officiel du même niveau.

Le classement pris en compte pour cette équivalence correspond à la performance du cavalier dans un classement général combinant les performances des engagés de la compétition de TREC sur le POR avec celui des cavaliers engagés dans l'épreuve spéciale POR

Ou

- ▶ 2 classements dans le premier quart d'une épreuve de TREC Amateur Elite ou supérieure

## IV- Session d'examen

L'organisateur d'un Degré 3 Tourisme équestre est soit la FFE, soit un CRE.

L'organisateur remplit une Déclaration Unique de Session d'Examen, DUSE, en précisant, le président du jury, les membres des jurys d'évaluation, la ou les dates, le ou les lieux, le ou les tests organisés, le montant des droits d'inscription pour chaque test ainsi que le nombre maximum de places ouvertes aux inscriptions.

La DUSE permet d'inscrire la session d'examen dans la liste des sessions de Degrés organisés, consultables sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com).

La session d'examen peut être organisée à différentes dates et sur différents lieux pour les différents tests ou pour l'ensemble des tests sur le même lieu à la même date.

Les tests 1 et 2 – travail à pied et cheval inconnu -doivent toujours être organisés conjointement sur le même lieu à la même date

Le test 5 - le POR - ne peut être validé que par la voie de la compétition

Les tests 3 et 4 – le PTV et le cheval de main - peuvent être organisés en parallèle d'une session d'examen ATE en utilisant le même parcours que l'UC 1.3 de l'ATE.

## V- Inscription

Pour s'inscrire les candidats doivent être détenteurs :

- d'une licence fédérale de compétition en cours de validité
- du Galop 6 de Cavalier ou de Pleine Nature

Les candidats s'inscrivent sur [www.ffe.com](http://www.ffe.com) par l'intermédiaire d'une structure adhérente à la FFE.

Un candidat peut être inscrit à l'ensemble des tests organisés lors de la session d'examen ou seulement à celui ou ceux qu'il choisit.

Les droits d'inscription à l'examen, mentionnés dans la DUSE, sont fixés par l'organisateur et lui reviennent après déduction de la part fédérale.

## VI- Jury

Le jury est placé sous la présidence du représentant de la Direction Technique Nationale.

Le Président du jury et les différents jurys d'évaluation sont proposés dans la DUSE et validés par la Direction Technique Nationale

Le Président du jury est le garant de la conformité des conditions techniques de déroulement et d'évaluation des épreuves.

Chaque jury d'évaluation d'une épreuve doit être composé de deux membres minimum titulaires de la licence pratiquant FFE de l'année en cours et nommés pour leur expérience et leurs compétences dans l'épreuve jugée.

## VII- Validation

Un test validé est valable pendant 2 ans à compter de la date de la session d'examen.

a) Validation de tests en situation d'examen :

Les procédures administratives de validation d'épreuves évaluées et validées lors d'un examen sont effectuées par l'organisateur - CRE ou FFE.

b) Validation de tests par la prise en compte de résultats en compétition :





Les résultats en compétition doivent dater de moins de 3 ans à la date de la demande.

Les résultats permettant d'obtenir la validation d'un ou de plusieurs tests sont listés dans le tableau chapitre VIII de ce règlement. Les procédures administratives de validation de(s) test(s) du Degré 3 acquis par équivalence de résultats en compétition sont effectuées par la Direction Technique Nationale sur demande du candidat envoyée par courrier à FFE Formation.

Le courrier de demande se compose de :

- ▶ Une demande rédigée sur papier libre et signée faisant état de l'identité et du numéro de licence du demandeur, du ou des tests demandés en équivalence et listant les performances à prendre en référence, en attestant sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et la validité des documents joints.
- ▶ L'impression des résultats individuels ou des classements dans les épreuves issus du site ffe.com (à l'exclusion de tout autre site) permettant de prouver les résultats à prendre en compte pour délivrer le ou les tests correspondants
- ▶ Une photocopie d'une pièce d'identité – carte nationale d'identité ou passeport.

## VIII- Tableau récapitulatif des résultats en compétition permettant d'obtenir un ou des tests

<p align="center"><b>Performances en compétition</b> datant de moins de 3 ans à la date de la demande</p>	<p align="center"><b>TEST(s) du Degré 3 TE</b> <b>Obtenu(s) par</b> <b>équivalence</b></p>
 <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 2 résultats de 75 % ou plus obtenus en compétition de TREC Niveau Amateur Elite ou supérieur</li> </ul> <p align="center">ou</p>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 2 résultats de 75 % ou plus obtenus en compétition de TREC : Épreuve spéciale PTV Niveau Amateur Elite ou supérieure</li> </ul>	<p align="center"><b>PTV: TEST 3</b></p>
 <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 2 classements dans le premier quart d'une épreuve de TREC Amateur Elite ou supérieure</li> </ul>  <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ 2 classements dans le premier quart dans une épreuve spéciale POR de niveau Amateur Elite ou supérieure organisée conjointement à un TREC officiel du même niveau. Le classement pris en compte pour cette équivalence correspond à la performance du cavalier dans un classement général combinant les performances des engagés de la compétition de TREC sur le POR avec celui des cavaliers engagés dans l'épreuve spéciale POR</li> </ul> <p align="center">Ou</p>	<p align="center"><b>POR : TEST 5</b></p>

--	--

## IX- Conditions générales, tenue, harnachements.

- ▶ Les conditions générales d'organisation, de déroulement des tests, de tenue et de harnachement sont conformes au Règlement des compétitions de TREC pour les tests 3 - PTV.
- ▶ Pour le test de travail à pied : tenue de cavalier propre et correcte ou de compétition, cheveux attachés, tête couverte par une protection céphalique, un chapeau ou une casquette.
- ▶ Pour le test d'évaluation du cheval inconnu : tenue de cavalier propre et correcte ou de compétition, protection céphalique aux normes, protège dos obligatoire. Harnachement et embouchure simple fournis par la structure ou personnels avec l'accord de la personne de la structure d'accueil désignée comme responsable du déroulement de l'épreuve.

## X- Résultats des tests, attribution du Degré 3 Tourisme Equestre

1 Évaluation test TAP	NON ACQUIS	ACQUIS
2 Évaluation du test du cheval inconnu	NON ACQUIS	ACQUIS
3 Évaluation du test PTV	NON ACQUIS	ACQUIS
4 Évaluation du test monté avec Cheval en main	NON ACQUIS	ACQUIS
5 Évaluation du test POR	NON ACQUIS	ACQUIS
Degré 3 Tourisme Equestre	Un ou plusieurs des 5 tests non acquis	Les 5 tests acquis
	NON ACQUIS	ACQUIS

\*En cas de validation partielle un test acquis est valable 2 ans

Lorsque le Degré 3 Tourisme équestre est acquis, le candidat reçoit de la FFE un diplôme adressé au domicile figurant sur sa licence

**XI- Annexe 1 : Grille d'évaluation test 1 : Travail en longe**

**Lieu / Date :**

**Nom du candidat / Prénom :**

Durée : 20 minutes : 15 mn de travail devant le jury dont 10 mn de travail effectif et 5 mn supplémentaires pour amener le cheval et permettre au cheval et au candidat de s'approprier les lieux. Pendant cette période, le candidat est observé par le jury. Puis 5 mn d'entretien.

Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat. Durant la présentation devant le jury, le candidat travaille le cheval ou le poney aux trois allures en incluant :

- au moins un changement de main
- modification du diamètre du cercle
- Préparation et franchissement d'un ou de plusieurs obstacles naturels
- déplacement du cercle
- transitions et des arrêts

Le candidat tire au sort le type de travail qu'il doit présenter. Le lieu d'évolution type terrain de PTV clos comporte des barres au sol, des déclivités, contre haut, contre bas, passage d'eau, petits obstacles fixes type tronc etc .... Le candidat vient avec son propre matériel, en tenue de cavalier, gants obligatoires. Une aide est mise à la disposition du candidat par l'organisateur pour installer les barres si besoin.

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Réglages et utilisation des harnachements			
Position et déplacements du longeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour amener son cheval sur le terrain</li> <li>• Pour le mettre en mouvement</li> <li>• Pour le présenter sur un obstacle</li> <li>• Pour modifier :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ la dimension du cercle,</li> <li>➢ la place du cercle</li> <li>➢ les allures ou l'amplitude des allures</li> </ul> </li> </ul>			
Utilisation claire et précise des codes, voix, tension de la longe. Bon usage de la chambrière			
Adaptation aux situations et au comportement du cheval			
Correction du travail : justesse de la locomotion et de l'attitude			
<u>Respect de la sécurité :</u> Des tiers : espace clos Du longeur Du cheval : protections, choix des exercices, progressivité, allures, taille du cercle.			
<u>Cohérence et efficacité du travail</u>			
<u>Analyse par le candidat de sa prestation :</u> Capacité d'analyse et d'explicitation Précision et qualité du vocabulaire utilisé Connaissances techniques			
<b>TOTAL :</b> <b>6 Acquis minimum pour que le test soit acquis</b> <b>dont 3 Soulignés : Acquis incontournables</b>			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
<b>Résultat du test 1.</b>		<input type="checkbox"/> Acquis <input type="checkbox"/> Non Acquis	
Jury 1 Nom : Prénom : N° de licence : Signature		Jury 2 Nom : Prénom : N° de licence : Signature	

**XII- Annexe 2 : Grille d'évaluation test 1 : Travail aux longues rênes**

**Lieu / Date :**

**Nom du candidat / Prénom :**

Durée : 20 minutes : 15 mn de travail dont 10 mn de travail effectif et 5 mn supplémentaires pour amener le cheval sur le terrain et permettre au cheval et au candidat de s'approprier les lieux. Pendant cette période, le candidat est observé par le jury. Puis 5 mn d'entretien.

Le cheval est préalablement équipé et détendu par le candidat. Durant la présentation devant le jury, le candidat travaille le cheval ou le poney aux trois allures avec une partie de travail sur le cercle et une partie de travail derrière le cheval incluant :

- changement de main, au moins une serpentine
- déplacement du cercle, enchaînement cercle ligne droite
- modification du diamètre du cercle
- transitions

Le lieu d'évolution comporte des barres au sol. Le candidat vient avec son propre matériel, en tenue de cavalier, gants obligatoires. Une aide est mise à la disposition du candidat par l'organisateur pour installer les barres si besoin.

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
Réglages du harnachement			
Position et déplacements du longeur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour amener son cheval sur le terrain</li> <li>• Pour le mettre en mouvement</li> <li>• Pour modifier :               <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La direction,</li> <li>➤ Les courbes</li> <li>➤ Les allures ou l'amplitude des allures</li> </ul> </li> </ul>			
Utilisation claire et précise des codes, voix, stick Tension des longues rênes			
Adaptation aux situations et au comportement du cheval			
Correction du travail et accord des aides : Justesse de la locomotion et de l'attitude Activité, fluidité			
<u>Respect de la sécurité :</u> Des tiers : espace clos Du longeur Du cheval : protections, choix exercices, allures, taille du cercle			
<u>Cohérence et efficacité du travail</u>			
<u>Analyse par le candidat de sa prestation :</u> Capacité d'analyse et d'explicitation Précision et qualité du vocabulaire utilisé Connaissances techniques			
<b>TOTAL :</b> <b>6 Acquis minimum pour que le test soit acquis</b> <b>dont 3 Soulignés : Acquis incontournables</b>			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
<b>Résultat du test 1.</b>			
		<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non Acquis
jury 1 Nom : Prénom : N° de licence : Signature		Jury 2 Nom : Prénom : N° de licence : Signature	

**XIII- Annexe 3 : Grille d'évaluation test 2 : cheval inconnu**

Lieu / Date

Nom du candidat / Prénom

Durée 40 minutes :

- 10 minutes pour prendre contact au box préparer le cheval et l'amener sur le terrain
- 20 minutes : pour la partie montée devant le jury
- 10 minutes : entretien avec le jury

Le candidat prépare, en présence du jury, un cheval « inconnu » tiré au sort dont on lui a présenté le livret, il l'amène au terrain type terrain de PTV, et le travaille monté librement en utilisant s'il le souhaite le matériel mis à sa disposition (barres à terre, 1 obstacles fanionés hauteur maximum 1 mètre, déclivités, contre haut et contre bas, tronc 50 cm, passage d'eau, cartes sous plastiques etc ...)

Les candidats peuvent être jusqu'à 5 en même temps sur cette phase pratique.

Le candidat évalue le modèle, les aptitudes et le dressage du cheval et le situe dans le cadre d'une utilisation en équitation d'extérieur ou de tourisme équestre.

A la suite de cette phase le candidat s'entretient avec le jury, décrit le cheval, caractérise son fonctionnement, son comportement et son dressage. Dans le cas d'une évaluation collective de la partie montée, les entretiens seront passés individuellement et successivement ; les candidats doivent rester isolés dans l'attente de leur entretien.

Critères d'évaluation	A	NA	Commentaires
<b>Situation pratique</b>			
<u>Utilise et adapte des situations permettant de juger le niveau de dressage d'un équidé : respect des aides, niveau de Dressage, ...</u>			
Utilise et adapte des situations pertinentes pour juger des capacités physiques et morales d'un équidé. : locomotion, équilibre, confiance, calme...			
<u>Utilise et adapte des situations pertinentes pour juger de l'utilisation d'un équidé par rapport à son utilisation en extérieur</u>			
<b>Entretien</b>			
Caractérise le modèle : type, qualités, défauts avec pertinence			
Évalue les aptitudes et le comportement avec pertinence Les situe dans le cadre de l'équitation d'extérieur			
<u>Explicite ses choix, ses sensations, ses jugements en utilisant un vocabulaire technique adapté</u>			
<u>Fait état de connaissances théoriques et professionnelles dans le travail et la préparation du cheval</u>			
<b>TOTAL : 4 Soulignés : Acquis incontournables 5 Acquis minimum / 7 pour que le test soit acquis</b>			
Commentaires obligatoires si non acquis :			
<b>Résultat du test 2 Cheval inconnu.</b>			
		<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non Acquis
jury 1 Nom : Prénom : N° de licence : Signature		Jury 2 Nom : Prénom : N° de licence : Signature	

**XIV- Annexe 4 : Tests 3 et 4 – PTV et cheval de main**

<b>Lieu / Date :</b>
<b>Nom du candidat / Prénom</b>

Durée : 10 minutes de parcours. Cette épreuve se déroule en deux phases : une par la présentation des difficultés en selle et avec cheval en main, une autre par la présentation des difficultés avec cheval de main. Le candidat doit pouvoir disposer d'une minute environ pour prendre le cheval de main et se rendre avec lui à la difficulté 27.

- Les candidats\* qui présentent les tests 3 et 4 sont évalués sur ces deux tests en continuité dans le déroulement du parcours et la position des difficultés 27, 28 et 29.
- Les candidats\* qui ne présentent que le test 4 ne présentent que les difficultés 27 28 et 29 et ne sont évalués que sur cette partie

Allure et Bloc	N°	Difficultés	Évaluation	+	-	Commentaires
Bloc 1 Trot	1	Trot en équilibre : sur plan ascendant de 30°, en passage de 3 branches basses - environ 20 cm au dessus du garrot	Équilibre, stabilité liant, précision			
	2	Plan descendant de 30° sur 10 m minimum au trot assis	Liant, stabilité			
	3	A 15 m, bordure maraîchère : longueur 8m, largeur 0,6 m	Précision			
	4	Arrêt à la sortie de la bordure maraîchère	Correction, précision			
Bloc 2 Galop	5	Reculer de 3m dans un couloir de 0,90 m, repartir au pas	Correction, rectitude, fluidité			
	6	A 15 m, départ au galop du pas dans une zone matérialisée de 8 m x 2 m	Précision, sobriété			
	7	A 15 m, slalom de 5 piquets, intervalle 8 m, sans changement de pied	Précision, fluidité			
	8	Transition au trot	Fluidité			
	9	Départ au galop à gauche	Sobriété, fluidité			
	10	Ligne de + ou - 50 m délimitée par PO	Contrôle			
	11	Bordure maraîchère longueur 8 m, largeur 0,6 m	Précision			
	12	A la sortie, ½ cercle matérialisé de 20 m de rayon, au contre-galop	Précision, équilibre, fluidité			
13	Transition Galop-Pas	Précision, correction				
Pas	14	A 13 m, maniabilité au dans un labyrinthe, déplacement hanches et épaules, largeur 0,9 m, barres surélevées	Précision, correction des aides			
	15	Barrière type passage à niveau	Aisance			
Bloc 3 En main	16	Descendre à droite, cheval immobile dans un cercle de 2,50m	Aisance			
	17	Passage en main d'un tronc d'arbre de 0,60 m	Aisance, sécurité			
	18	Monter un contre haut en main ou Franchir un fossé, largeur 0,80m	Aisance, sécurité			
19	Montoir à droite cheval immobile dans un cercle de 2,50m	Aisance, sécurité				
Bloc 4 Galop	20	Départ au galop à droite dans une zone matérialisée de 8 m x 2	Précision, sobriété			
	21	Contre-bas au trot ou au galop hauteur environ 1 m	Stabilité, équilibre, liant			
	22	Franchissement d'un tronc ou d'une stère environ 1 m -5 foulées maximum entre les difficultés 13 et 14	Stabilité, équilibre, liant Précision			
	23	A 15 m, bordure maraîchère, longueur 8 m, largeur 0,6 m au galop à droite	Précision			
	24	A la sortie, ½ cercle matérialisé de 20 m de rayon, au contre-galop	Précision, équilibre, fluidité			
Immobilité	25	Transition au pas puis repartir au trot	Correction, fluidité Franchise sobriété			
	26	A partir du trot, Arrêt progressif dans un cercle de 2.5 m	Précision			

<b>Nom du candidat / Prénom</b>					
<b>Test 4* : Avec un cheval de main en filet : conduire sur + de 50m un cheval en main en gardant impérativement l'épaule du cheval de main à hauteur de la jambe du cavalier</b>					
Bloc 5 Cheval de main	27	Au pas Plan ascendant ou descendant 30° min sur 10 m minimum ou Passage de gué	Positionnement, aisance, contrôle		
	28	Au trot Slalom à 5 piquets intervalle de 8m	Positionnement, aisance, contrôle		
	29	Arrêt dans un cercle de 2,5m. Descente du cheval. Immobilité	Aisance, immobilité, sécurité		
<b>TOTAL + ET -</b>					
<b>Critères d'ensemble :</b>					
Attitude, fonctionnement et aisance du cavalier					
Emploi des aides :					
Réalisation des contrats, technique du cavalier.					
2 chutes : Non Acquis <input type="checkbox"/>		Non réalisation de la totalité du parcours : Non Acquis <input type="checkbox"/>		Attitude dangereuse : Non Acquis <input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>test 3 : 2 critères d'ensemble Acquis /3 minimum et un parcours dans lequel 20 difficultés sont correctement réalisées (+) au minimum pour que le test soit acquis</b></li> <li>▪ <b>test 4 : difficulté 27, 28 et 29 : au moins deux + obtenus / 3 au minimum pour que le test soit acquis</b></li> </ul>					
<b>Résultat du test 3 :</b>			<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis	
<b>Résultat du test 4 :</b>			<input type="checkbox"/> Acquis	<input type="checkbox"/> Non acquis	
<b>Commentaires :</b>					
<b>Jury 1 Nom :</b> <b>Prénom :</b> <b>N° de licence :</b> <b>Signature</b>				<b>Jury 2 Nom :</b> <b>Prénom :</b> <b>N° de licence :</b> <b>Signature</b>	